

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 mai.

Le projet de loi sur les sucres a été adopté samedi dernier par le Corps législatif, à la majorité de 233 voix contre 19.

L'*Avenir commercial* annonce que le Corps législatif va être saisi de deux projets de loi relatifs à l'importation des céréales et du riz dans nos colonies.

D'après ces projets de loi, l'entrée des céréales serait complètement libre par navires français et assujettie seulement à un droit de 2 fr. par 100 kilogrammes par navires étrangers.

Le droit à l'importation du riz aux Antilles, par pavillon étranger, ne serait, d'après le projet, que de 25 centimes par 100 kilog.

La consommation du riz aux Antilles, par suite de l'introduction des travailleurs chinois et indiens, est devenue très-considérable et nécessite cette modification de notre législation coloniale.

Actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Le N° 12 du bulletin des Actes administratifs de la Préfecture contient les documents suivants :

I. Avis que les demandes d'admission pour le concours hippique qui doit avoir lieu à Paris au mois de juin prochain, seront reçues au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, jusqu'au 28 mai courant.

II. Une circulaire adressée aux maires et commissaires de police et ainsi conçue :

Messieurs, l'exécution attentive des dispositions de l'arrêté préfectoral du 31 mai 1854 (page 127 du Recueil des Actes administratifs de la même année), relatif à la divagation des chiens, doit avoir pour effet de prévenir les accidents si funestes qui résultent de l'hydrophobie.

Je viens, en conséquence, vous recomman-

der, messieurs, de faire une nouvelle publication dudit arrêté, et de donner les ordres les plus précis pour en assurer la ponctuelle exécution.

Je me ferai rendre compte de l'activité que les agents de la surveillance publique auront apportée dans l'accomplissement des devoirs qui leur sont imposés à ce sujet, et je n'hésiterai pas à sévir contre ceux qui se seraient rendus coupables de négligence.

Agréés, messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le préfet du Nord, VALLON.

III. Suppression du timbre actuellement en usage dans le département du Nord pour le service du colportage et remplacement de ce timbre.

IV. Instructions relatives à l'inspection des chevaux de l'armée confiés à des cultivateurs.

Cette inspection commencera le 28 mai courant.

Elle aura lieu à Lille le samedi 16 juin.

V. Instruction sur le service médical en Algérie.

VI. Recommandation d'ouvrages spéciaux d'administration, pour les bibliothèques communales.

VII. Arrêté ministériel établissant dans la ville de Tourcoing un marché à tenir le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nous avons annoncé, mercredi, l'arrivée de M. Ernest Baroche, maître des requêtes au Conseil d'Etat et membre de la commission d'enquête pour la fixation des droits de douane.

M. Baroche, qu'accompagnait M. Lenseigne aîné, négociant en laines, à Paris, est descendu chez notre honorable concitoyen, M. Wattinne-Prouvost.

Les grands établissements industriels de MM. Henri Delattre, Motte-Bossut et Co, Alfred Motte, Dillies frères, Lefebvre-Ducatteau frères, Wi-

baux-Florin et Mazure-Mazure ont été successivement honorés de la visite de M. Baroche.

M. Baroche a tout examiné en véritable connaisseur ; il a témoigné à plusieurs reprises la satisfaction que lui causaient les admirables travaux exécutés dans nos fabriques, il a recueilli avec soin tous les renseignements qui serviraient à la défense de nos intérêts.

Nous avons donc raison de dire, en annonçant l'heureuse nouvelle de l'arrivée de M. Baroche, que sa visite aurait pour notre industrie les plus heureuses conséquences.

On parle de l'institution prochaine d'une caisse de retraite pour les sapeurs-pompiers de Roubaix. Une demande vient d'être adressée, à ce sujet, à l'administration municipale.

Ce projet mérite un examen sérieux ; il est de ceux que l'on doit accueillir avec une vive sympathie, quand on en entrevoit surtout les nombreux avantages et l'utilité réelle.

Notre honorable concitoyen, M. Pierre Delannoy, qui est décédé jeudi, après une cruelle maladie, à l'âge de 52 ans et 10 mois, et dont les funérailles doivent avoir lieu aujourd'hui, était membre du Conseil municipal depuis 1833.

Son père avait été appelé à remplir les mêmes fonctions honorables pendant plusieurs années.

M. Pierre Delannoy, dont le cœur comprenait les devoirs qu'impose la charité et qui cédait facilement à la générosité, emporte dans la tombe l'estime et les regrets de ses concitoyens.

Le nommé Dupriez Ghislain, manœuvre de couvreur, employé chez M. Mercier, maçon à Roubaix, et travaillant mercredi après midi aux bâtiments de MM. Morel et Co, sur la route de Tourcoing, est tombé d'une hauteur de huit mètres.

Relévé sans connaissance, le malheureux enfant a été transporté immédiatement à l'hôpital, où l'on a constaté une fracture grave du crâne.

L'état du blessé est très alarmant ; on a peu d'espoir de le sauver.

Une jeune fille et son frère, habitant la commune d'Ascq, près Lannoy, se rendaient mercredi à l'établissement du sel. A peine arrivés, ils furent pris subitement de violentes douleurs d'entrailles. En peu d'instants, leur état devint alarmant ; un médecin fut appelé, il constata qu'il y avait empoisonnement causé par la ciguë, cette herbe vénéneuse qui ressemble tant au persil.

Après les premiers remèdes administrés par son ordre, les deux malades furent couchés sur des lits improvisés, où ils s'endormirent d'un profond sommeil.

Grâce à la promptitude des secours qu'ils ont reçus et aux soins qui leur ont été donnés à l'hôpital, le frère et la sœur purent regagner leur domicile dès le lendemain.

Mercredi, à onze heures du matin, un incendie a éclaté à Croix, dans la maison du sieur J.-B. Desobry, et le feu n'a pas tardé à atteindre les trois maisons contiguës appartenant au même propriétaire et habitées par des voisins.

La compagnie des pompiers de Croix, commandée par le lieutenant Michel Dupire, se rendit promptement sur les lieux du sinistre où déjà se trouvait M. Lepers, adjoint de la commune, qui organisait avec intelligence les premiers secours et faisait transporter chez lui les meubles et les effets des incendiés.

Les ouvriers du Bre eq, accompagnés de leurs patrons, MM. Descat frères, accoururent avec une pompe. Ces secours, donnés avec une heureuse promptitude, permirent d'éteindre l'incendie en peu de temps.

M. Brulois, instituteur à Croix, et M. Louis Brulois, fermier, se sont admirablement comportés ; on fait aussi l'éloge bien mérité de MM. Isaac Crothers père et fils et de M. Willem.

M. J. Brame, député, arrivé l'un des premiers, encourageait les travailleurs ; il a remis à M. Druelle, commissaire de police de Roubaix, une somme de 200 fr. pour subvenir aux

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 26 MAI 1860.

LA FAMILLE DU MARIN.

Dans le joli bourg de Tréport, on voit au bord de la mer une petite maison appuyée sur l'une des plus hautes falaises, et entourée de masses énormes de galets que laisse à découvert la basse marée.

Ici demeure une famille de pêcheurs dont Elie est le chef. Tous les marins connaissent Elie et l'écourent, car il est homme de réflexion et d'expérience.

Il dit peu tout fois ; mais son regard, plein de sovenirs, a de la séquence, et la mélancolie, compagne de celui qui a beaucoup souffert, reste empreinte sur ses traits bruns et fatigués.

Il y a bien des années de cela, le vieux Elie, aujourd'hui brisé autant par les chagrins que par l'âge, dont les enfants regardent curieusement la barbe longue et blanche, le vieux Elie avait eu sa part de paradis sur la terre ; il avait été fidèlement aimé, et ses joies et ses félicités lui étaient venues d'un premier mariage durant lequel il eut sa portion de bonheur. Ce temps passa rapide comme le vent dans la bruyère ; rien ne put l'arrêter. La naissance d'un fils fut un arrêt de mort pour la femme d'Elie. Il sen-

tit alors qu'il avait payé bien cher une des plus grandes jouissances humaines. Celle qu'il avait épousée était fille d'un maître côtelier assez riche ; en mourant, il l'avait fait héritier de sa petite fortune, dans le cas où l'enfant nouveau-né qui reposait, si frêle et si glacé, sur son sein, viendrait à la suivre au tombeau, et cette fortune, c'était la cabane isolée sur les bords de la mer, de nombreux filets, et le bateau pêcheur, unique ressource de la famille. Puis des jours, des mois de deuil s'amoncelèrent sur cet amer chagrin ; et, ne pouvant élever seul cette petite créature transie dans le nid où sa mère ne le réchauffait plus, Elie se choisit une nouvelle compagne sage et pauvre, à laquelle il ne demanda qu'un cœur pour lui et de la bonté pour l'orphelin qu'il lui confiait.

— Aimez-le surtout à cause de son malheur, disait-il à Brigitte, et que dans vos bras il ne sente jamais ce qu'il a perdu. Vous m'avez promis pour lui amour et pitié, et Dieu vous a entendue. Femme, vous répondrez de notre bonheur à tous.

C'était au retour de la bénédiction nuptiale qu'Elie, d'une voix émue et solennelle, avait ainsi interpellé Brigitte. Elle l'assura qu'elle remplirait son devoir, et que son cœur le lui rendrait facile ; et son mari eut foi en elle.

Plus tranquille alors, il reprit sa vie de pêcheur. Sans cesse en face de l'Océan et des grandes scènes de la nature, la pensée d'Elie s'était poétisée à son insu, et, à force de s'être élevé vers le ciel par la crainte, il y retournait par amour ; c'est là qu'il puisait toutes ses espérances, et que souvent il envoyait une larme de souvenir.

Mais Brigitte, comme toutes les femmes communes, s'était sentie d'abord jalouse de

l'affection d'Elie pour son premier-né ; puis, après un an de mariage, quand elle-même fut devenue mère d'un fils, il lui sembla qu'on enlevait à son enfant chaque caresse accordée à l'orphelin, qu'elle regardait d'un oeil d'étrange ; ses promesses, comme les recommandations de son mari, furent oubliées, et bientôt il y eut entre un enfant et une femme une lutte de haine qui, chaque jour, se renouvela plus énergique. Le malheur s'avancit furtivement et plaça la demeure du pêcheur lorsqu'il venait y chercher du repos ; et dès qu'il était absent, ce malheur, prenant une physionomie plus expressive, éclatait en pleurs et en plaintes. Naturellement dure et emportée, rien n'apaisait l'humeur de Brigitte, ni la jeunesse, ni l'innocence, ni la douceur du pauvre Jacques ; sa faiblesse même et la crainte dont il était dominé rendaient plus facile l'oppression exercée contre lui.

La petite cabane, naguère témoin de tant d'amour, recéla dès-lors d'affreux mystères. Pour l'enfant aux joues pâles et violacées, au corps meurtri et débile, il n'y avait ni ces gais sourires, ni ces naïfs propos dont les mères sont idolâtres, et qui révèlent si bien leur adoration. Jacques devint taciturne, sombre, et même menteur ; il eût contracté tous les défauts d'un esclave maltraité, si la nature n'eût mis dans son sang ce qui fait les âmes généreuses, la force et l'amour, et si parfois, sur le sein de son père, cette âme ne se fût retirée et agrandie ; cependant ce fut miracle que, sous la main de fer qui froissait impitoyablement cette jeune fleur, elle ne perdit pas pour jamais son velouté et son parfum.

En voyant le visage triste et morne du petit Jacques, ses habits et ses cheveux négligés, les

femmes se disaient bien entr'elles qu'en perdant sa mère, il avait vu tomber la plus belle feuille de sa couronne ; mais elles n'osai ni avoir Elie de ce qui se passait chez lui ; car on savait qu'il n'aimait pas qu'on se mêlât de son ménage. Quant à Brigitte, elle avait eu soin de prévenir les observations de son mari en accusant adroitement Jacques de mille torts qui motivaient ses réprimandes, qu'elle savait d'ailleurs rendre douces en sa présence ; aussi le brave Elie s'étonnait-il que l'enfant repoussât les caresses de sa belle-mère, et jetât sur elle des regards de reproche.

— Il est timide et un peu brusque, disait le pauvre père en pressant Jacques sur sa poitrine, pour le rassurer, tandis qu'il l'excusait ; mais bah ! ajoutait-il, sous les rudes écorces il y a un bon cœur. Laissons venir les années : mon Jacques en vaudra bien un autre ; à coup sûr, il ne sera point un méchant.

Il grandit l'enfant, brisé sous les coups de sa marâtre ; sa voix devint mâle ; elle aurait pu être formidable et faire trembler quelqu'un, si elle eût accusé à son tour. Mais à la vue des cheveux blancs de son père, Jacques sentait que c'était lui qu'il frapperait en le prenant pour juge entre une femme et un fils qu'il aimait, et Jacques se tut. D'ailleurs le temps était venu où il pouvait se défendre lui-même de son ennemie, et lui rejeter tout le poids de la haine dont elle l'avait accablé. Une nouvelle guerre recommença donc entre eux, mais l'avantage ne fut plus du côté de Brigitte. Elle avait oublié que ses persécutions, que ses cruautés, si longtemps impunies, passeraient de la mémoire d'un enfant dans celle d'un homme ; mais quand elle vint à y songer, et qu'elle eut peur, son cœur n'eut plus de bornes ; mais